

# L'ancien maire attaque la com' métropolitaine

**ROZON** — François Godoc, ancien maire d'Argol, s'insurge contre le projet de fusion avec la métropole de Brest. Pour lui, le questionnaire proposé aux habitants est orienté.



**François Godoc,**  
ancien  
maire  
d'Argol.

Archives Ouest-France

## à polémique

erté par plusieurs habitants, François Godoc a consulté le questionnaire « projet de rapprochement » la communauté de communes « l'esqu'île de Crozon Aulne Maritime »ec la métropole de Brest Brest étropole océane », distribué dans utes les boîtes aux lettres de l'inter-municipalité.

Effectivement, le caractère « orienté » du questionnaire a manqué pas de surprendre.

Pratiquement toutes les affirmations incitent à choisir l'intégration de la communauté de communes à Bmo. Le summum en la matière est la rubrique « numérique et accès à internet » : que préférez-vous : le très haut débit en 2020 avec Bmo ou en 2030 avec la com com ?

Seule la rubrique « proximité... » propose un équilibre entre le positif et le négatif (trois affirmations de chaque côté). Mais c'est en lisant cette rubrique que mon étonnement fut le plus grand avec l'affirmation : « Je crains que les impôts locaux augmentent ». En effet, un minimum de respect du citoyen aurait dû amener les auteurs du questionnaire à fournir les chiffres précis à ce sujet, permettant à chacun de connaître les différents tarifs des impôts locaux et de l'eau potable en cas d'intégration à Bmo. Car il ne faut pas tromper le citoyen : c'est Bmo (208 497 habitants) qui imposera ses tarifs à la com com

(23 291 habitants).

Pour les habitants de la communauté de communes, le taux de la taxe d'habitation est de 11,22 % ; à Bmo, il est à 13,64 %. Pour le foncier bâti, la com com est à 0,493 ; Bmo à 2,93 %. Pour le foncier non bâti, la com com est à 3,08 % ; Bmo est à 8,15 %. Mais le coup de massue sera pour les entreprises, avec la cotisation foncière pour les entreprises à 23,61 % avec la com com et 29,17 % pour Bmo, avec en bonus le versement transport à 1,80 %. Je laisse à chacun le soin de calculer son augmentation.

Mais le plus beau chiffre est celui de l'eau potable ; pour la com com, c'est 1 € le mètre cube (de 1 à 60 m<sup>3</sup>) et 2,08 € de 61 à 120 m<sup>3</sup>. Pour Bmo, c'est 2,13 € le m<sup>3</sup>, de 1 à 120 m<sup>3</sup>. Là encore, chacun peut prendre sa calculatrice.

Mais au-delà de ces chiffres, qui permettent quand même d'éclairer

le contribuable, la question est ce du respect de la démocratie. Pourquoi une telle précipitation alors que les élections municipales ont lieu en 2020 ? J'ai du mal à imaginer que les conseils municipaux actuels écartent une fusion avec Bmo sans avoir indiqué clairement sur un programme électoral leur vision de la situation...

Chaque liste précise sa position : les électeurs votent en toute connaissance de cause et la com com décide de l'être ou non Bmo : voilà la seule démarche démocratique possible. Ce serait quand même autrement plus clair que ce pseudo-questionnaire « orienté » qui, hélas, amène le citoyen de base à mettre les élus locaux dans le même panier que les élus nationaux, alors que jusqu'à présent, les élus de proximité bénéficiaient d'une très belle image auprès de la population.